

Le déploiement du Savoir Rouler à Vélo en France / 9 avril 2021 / Questions et réponses

n° question	Question	Réponse	Intervenant
1	Les ETAPS doivent-ils obligatoirement passer le brevet initiateur mobilité à vélo ?	<p>Les ETAPS sont autorisés à intervenir en milieu scolaire de par leur statut. Une formation IMV (Initiateur Mobilité à Vélo) peut leur permettre de mieux maîtriser des compétences relatives à l'apprentissage de la mobilité à vélo en particulier.</p> <p>Les ETAPS ont été formé sur la pédagogie sportive mais pas sur la thématique de la mobilité à vélo et notamment par sur le partage de la rue avec les autres usagers (bus, voitures, piétons, etc.). D'où la nécessité pour ces derniers de passer le brevet d'Initiateur mobilité à Vélo pour rajouter la corde de la mobilité à vélo à leur arc.</p>	
2	Qu'est-ce que le BRAVE ?	<p>Une évaluation "Bons Reflexes A VELO pour la circulation dense".</p> <p>Plus d'informations ici : https://espacepama.org/</p>	Judith Un (Espace PaMA)
3	Qu'est-ce que l'APER ?	<p>C'est l'"Attestation de Première Education à la Route".</p> <p>Plus d'informations ici : https://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?mot49</p>	Judith Un (Espace PaMA)
4	Bonjour, pensez vous qu'il soit pédagogiquement pertinent d'intégrer l'APER au module 2 du SRAV en milieu scolaire ?	Oui et non. Sur 10 heures on ne peut pas tout faire. A dispo pour en discuter + espacepama@gmail	Judith Un (Espace PaMA)
5	Bonjour il y a t'il une passerelle pour passer le brevet IMV quand on est BEESAN?	<p>La formation au brevet IMV n'est pas un diplôme professionnalisant. Il n'y a donc pas de passerelle possible avec un BEESAN. Elle permet, notamment pour les titulaires de BEESAN, de se familiariser avec la spécificité vélo et les premiers points pédagogiques essentiels de l'apprentissage de la mobilité à vélo.</p> <p>C'est souvent un très bon complément pour des personnes ayant un diplôme de type BEESAN"</p>	
6	Peut-on avoir des détails concernant les différents blocs du savoir rouler qui ont été évoqués ?	<p>Les trois blocs du Savoir Rouler à Vélo se répartissent de la façon suivante :</p> <p>1ère étape : Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.</p> <p>2e étape : Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.</p> <p>3e étape : Savoir Rouler à Vélo : circuler en situation réelle Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.</p> <p>Des membres de l'équipe nationale de formateur de la FUB ont produit ce guide spécifique au bloc 3 : https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/srav_focus_bloc_3_fub_juillet_2020.pdf</p>	
7	L'APER peut-il être intégré au domaine de l'"enfant rouleur" ?	<p>C'est effectivement un apprentissage qui rentre en cohérence avec les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enfant rouleur d'une part - le bloc 2 du SRAV d'autre part 	
8	Les policiers municipaux ayant un diplôme relatif à la prévention routière peuvent-ils encadrer le bloc 3 ?	La police municipale intervient majoritairement sur le bloc 2, ils peuvent tout à fait être intégrés à l'accompagnement en sortie en bloc 3	
9	N'ayant personne qui ait un diplôme sportif et uniquement un CQP EMV et des brevets IMV	A l'heure actuelle, les CQP EMV peuvent intervenir de manière systématique sur les temps péri scolaire et extrascolaire.	

10	A la demande de la direction du centre de loisir qui on acheté des vélos, en tant qu'animateur BAFA je suis le SRAV. Est-il utile de le poursuivre si cela est fait avec l'APER en école et donc pour moi de suivre le brevet IMV? Quel en est le coût?	Oui cela est tout à fait pertinent. L'APER correspond au bloc 2 du SRAV, une session complète avec 10h minimum avec bloc 1, 2 et 3 offre des apprentissages complémentaires, notamment pour arriver à l'objectif final d'autonomie des enfants dans leur déplacement. Le coût d'une formation IMV est comprise entre 300€ et 450 € en fonction de votre statut (300€ pour les bénévoles d'associations FUB, 375€ pour les salariés d'associations FUB, 450€ pour les autres statuts.)	
11	Pro Vélo: Pensez-vous élargir vos interventions sur Paris?	Notre programme ce printemps est trop chargé pour nous engager sur un SRAV à Paris. Ce serait en	Benoît Carrouée (Pro Vélo Sud Ile-de-France)
12	Comment faire si les enfants ne savent pas du tout faire de vélo ? peuvent-ils tout de même suivre les modules et savoir rouler à vélo à la fin ? Si ils ne peuvent pas suivre car non maîtrise de vélo, comment faites-vous les raccrocher ?	S'il s'agit d'un projet SRAV dans le cadre scolaire, il faut emmener tous les enfants de la classe : et il n'est pas possible d'intégrer un enfant qui ne sait pas du tout faire de vélo dans un cycle de seulement 10 heures pour aller jusqu'à la conduite en ville en autonomie. La solution dans ce cas est d'identifier très en amont les enfants qui ne savent pas faire de vélo et de faire une "remise à niveau" en cours particulier ou en petit groupe de façon à pouvoir démarrer le SRAV avec les autres. 2 solutions dans ce cas : l'enseignant.e fait l'initiation pendant les récréations ou un bénévole en "cours du soir" si c'est possible (les techniques d'initiation sont assez standard ; l'intervenant peut indiquer rapidement les gestes). Sinon, demander aux parents d'inscrire leur enfant dans une vélo-école ou auprès d'un professionnel pour quelques cours particuliers. NB : en CM1-CM2, il y a peu d'enfants qui ne savent pas faire de vélo : de mon expérience, seulement 1 à 3 par classe en général, mais parfois jusqu'à 6-8 dans les quartiers défavorisés	Benoît Carrouée (Pro Vélo Sud Ile-de-France)
13	Quel est l'âge optimal pour faire le bloc 1 ? Même question pour le bloc 2 et bloc 3		
14	Comment fait-on si les enfants n'ont pas de vélo chez eux ? Quelles sont les suites s'ils ne pratiquent pas chez eux à l'issue des interventions ?	Nous complétons sur nos interventions SRAV avec notre flotte de vélos 24 pouces. Nous encourageons les parents à continuer de pratiquer avec leurs enfants si cela est possible et travaillons à la mise en place de vélobus et formation binôme parent/enfant. Nous orientons les parents désireux d'acheter un vélo ou de se remettre en selle vers les associations locales qui proposent des vélos à bas coût ou des services d'accompagnement.	Marie Freyssinet (Le bonheur à Vélo)
15	Quel coût horaire est à prévoir pour un CQP EMV intervenant pour un SRAV ?	70€ par heure dans le cadre de la Politique de la Ville	Judith Un (Espace PaMA)
16	Combien d'enfants pouvez-vous encadrer avec un Educateur Mobilité à Vélo ? Pouvez-vous encadrer 12 à 15 enfants ?	Je dirais 1 EMV pour 8 enfants.	
17	Quelles démarches avez-vous fait et auprès de qui pour obtenir un terrain d'apprentissage ?	Coopération avec l'association Prévention Routière et puis convention avec la ville.	
18	en minibus, c'est en groupe avec deux cyclistes côte à côte ?	Oui, tout à fait. Plus de précisions dans les fiches SRAV de la FUB ici : https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/srav_-_focus_bloc_3_-_fub_-_juillet_2020.pdf	
19	Que veut dire "évaluation à la Bruxelloise" ?	C'est une évaluation où l'enfant réalise un parcours en autonomie (1 à 2 kilomètres) avec des éducateurs positionnés à chaque intersection pour évaluer l'enfant dans sa progression. Plus de précisions dans les fiches SRAV de la FUB ici : https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/srav_-_focus_bloc_3_-_fub_-_juillet_2020.pdf	
20	Bénéficiez-vous de supports pédagogiques, tels que la présence de gendarmes ou de pompiers, etc. ?	Ils sont les bienvenus mais cela reste relativement rare dans notre territoire	
21	Quel est le taux d'encadrement lors de votre sortie en situation réelle avec un groupe d'élèves dans le temps scolaire ? Lors de votre sortie à la "Bruxelloise", les enfants sont-ils passés individuellement ?	6 adultes pour 18 élèves. Les enfants passent effectivement individuellement. Mais le passage en individuel n'est réalisé qu'après avoir fait un repérage en groupe.	
22	un EMV peut-il encadrer combien d'enfants ?	En milieu fermé, une classe.	
23	L'indicateur de "remerciements" est-il en hausse ? et commun à d'autres associations ? Il semble que les incivilités automobiles demeurent... voir incivilités entre piétons et usagers du vélo. Un nouveau problème... ?	Si le changement vient trop vite il y a conflit. Première chose à faire : créer un contexte constructif. Bon courage. :)	

24	une classe de 25 élèves en milieu ouvert, n'est pas un trop ambitieux ?	1 EMV, 2 IMV ou services civiques, 1 enseignant et 2 adultes formés... bref, c'est pluriforme et dépendant des variables de risques."	
25	quelles sont les positions des enseignants que vous avez pu rencontrer face à ce SRAV ?	Ils sont motivés puisqu'ils font appels à eux pour le srav, mais très occupés lors de cette période.	
26	Quelle différence entre IMV et EMV ? Où trouver la description des formations et le niveau ?	Le Brevet IMV (Initiateur Mobilité à Vélo) est un brevet permettant d'acquérir les bases de la pédagogie pour l'apprentissage de la mobilité à vélo. Cette formation dure 24 heures. C'est un brevet fédéral. Plus d'infos ici : https://www.fub.fr/velo-ecole/je-souhaite-me-former-enseigner-pratique-velo/brevet-initiateur-mobilite-velo-imv Le CQP EMV (Certificat de Qualification Professionnelle Educateur Mobilité à Vélo) est un diplôme professionnalisant d'une durée de 175 heures incluant un stage d'une cinquantaine d'heures. Plus d'infos ici : https://www.fub.fr/velo-ecole/je-souhaite-me-former-enseigner-pratique-velo/formation-cqp-educateur-mobilite-velo	
27	quel est le taux de remplacement du matériel vélo chaque année ?	On utilise l'existant et on s'en occupe bien. :). On peut prévoir 10% de budget de la valeur du parc des vélos / an en consommable pour l'entretien du parc vélo. Exemple 20 vélos neufs 24 pouces = Achat 5000€ Prévoir 10% / an pour le consommable = 500€/an On amorti les vélos neufs sur 5 ans dans notre plan comptable.	
28	Est-il possible de déployer le SRAV sans association (il n'y en a pas sur notre territoire) mais par contre, sur la carto sur le site Internet, nous avons plein de moniteur BE que nous connaissons très bien (territoire touristique). Et qui paie ces moniteurs ?	Pour l'heure, il n'y a de guichet unique pour financer des interventions SRAV. Les BE sont effectivement tout à fait légitime. C'est principalement vers les collectivités qu'il faut se tourner aujourd'hui. Les ministères en lien avec les objectifs nationaux, souhaitent doter ce dispositif de fonds. Ils sont à prévoir dans un avenir proche."	
29	Du coup, je comprends que la collectivité doit payer le BE pour ces interventions ? Y a t il une grille tarifaire indicative ou bien nous devons accepter les devis des BE ?	Ce qui est primordial est que les interventions soient pris en compte en tant que professionnels et donc rémunérés. La compétence Mobilité à Vélo manque encore de visibilité.	
30	Sur le temps scolaire comment avez-vous pu résoudre le problème de stockage et d'entretien ?	Ils amènent le matériel et essaient de laisser le matériel dans l'école puis font un petit point entretien de vélo à la suite de ces 3 jours	
31	Pendant les sorties en ville, certains privilégient la file indienne, d'autres le ""minibus"". Est-ce à adapter en fonction du nombre d'enfants ou selon les villes ?	Ce sera à adapter à la circulation et à l'aménagement.	
32	Une idée du budget et du fournisseur de la remorque avec le nombre de vélos possible de transporter ?	Possible de la trouver sur tout en vélo, possibilité de mettre 17 vélos (car la remorque à été modifiée) elle est tractée par le moteur du vélo cargo"	Marie Freyssinet (Le bonheur à Vélo)
33	Sortez vous uniquement avec des imv pour le bloc 3 ?	Pendant le temps scolaire on sort avec des 'Tiers intervenant' accordé par l'EN. Pour la mise en place je préfère de travailler avec des professionnels et des adultes formées. Chez nous il y a 2 services civiques en position serre-fil qui connaissent leur rôle. Il y a également l'enseignant.	Julien Cabardi (Le Bonheur à Vélo)
34	Quel est le coût moyen par élève? Hors bénévolat	80 euros par élève pour les 3 blocs	Julien Cabardi (Le Bonheur à Vélo)
35	Lorsque vous utilisez l'espace public pour installer votre kit pédagogique sécurité routière (comme vu sur la vidéo), une autorisation vous est elle délivrée par la mairie ?	Oui tout à fait, dans le cadre du partenariat construit avec la collectivité. Les autorisations sont donc demandées et octroyées sans difficultés"	Julien Cabardi (Le Bonheur à Vélo)
36	Quelle assurance souscrivez-vous pour faire les sorties en bloc 3 ?	Une assurance professionnelle en responsabilité civile à la MAIF	Julien Cabardi (Le Bonheur à Vélo)
37	Quel est le type d'assurance de l'asso pour ces interventions ?	RESPONSABILITE CIVILE d'organisateur et contrat Risques Autres Que Véhicule A Moteur des Associations et Collectivités	Julien Cabardi (Le Bonheur à Vélo)

38	<p>Au final aujourd'hui, qui peut délivrer officiellement l'attestation SRAV ? lorsqu'une école organise les deux premiers blocs mais que c'est une association ou un opérateur autre qui assure le troisième bloc comment cela se passe-t-il ? Qui délivre et comment se fait le relais entre les différents opérateurs ? pour les enfants qui ne pourraient suivre le troisième bloc hors temps scolaire ?</p>	<p>Le SRAV peut être délivré par tous les partenaires nationaux : (au bas de cette page : https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/) Nous avons proposé aux écoles de la métropole (hors de notre capacité d'action) de former les élèves au Bloc 1 et 2, par le biais des professeurs, de la police municipale et des animateurs. Ces partenaires n'ont pas tous les mêmes spécificités, et privilégient pour certains un bloc en particulier plus qu'un autre. Le relais entre les opérateurs se fait au niveau départemental au niveau des SDJES. Pour connaître le contact de votre département, vous pouvez me contacter par mail à a.janus@fub.fr L'idéal est effectivement d'intervenir en temps scolaire le plus souvent possible, c'est l'objectif du ministère des sports pour toucher un maximum d'enfants Nous avons proposé aux écoles de la métropole (hors de notre capacité d'action) de former les élèves au Bloc 1 et 2, par le biais des professeurs, de la police municipale et des animateurs. Nous interviendrons pour le Bloc 3 et délivrerons l'attestation. La seule condition pour nous est d'avoir la garantie que les acquis du Bloc 1 et 2 soit bien validés. Nous leur avons proposé, pour garantir la qualité de la formation, de les former à travers l'IMV. (Initiateur Mobilité à Vélo)"</p>	Julien Cabardi (Le Bonheur à Vélo)
39	<p>Une rue aux enfants est-elle équivalente à une rue scolaire ou est-ce différent ?</p>	<p>Une rue scolaire est une rue fermée à la circulation motorisée aux heures d'entrée et sortie de classe. Une rue aux enfants est une rue temporairement et ponctuellement fermée à la circulation pour que les enfants puissent y jouer librement et en sécurité. Cette dernière n'est pas liée au monde scolaire, une rue peut-être fermée par exemple un vendredi de 16h à 19h ou tout un dimanche.</p>	Judicaël Potonnec (ADAV et CREM)
40	<p>Le SRAV est-il susceptible de devenir un enseignement obligatoire au même titre que le savoir nager, avez-vous des informations de l'Éducation Nationale en ce sens ?</p>	<p>Oui, le SRAV, en devenant un OVQ (Objet de la vie quotidienne), va devenir un enseignement obligatoire. Ce n'est pour autant pas encore le cas. La volonté politique de voir le SRAV se généraliser est palpable.</p>	
41	<p>Permis Piéton. Les enfants de CE2 le passent avec des intervenants extérieurs de la police et le contenu est uniquement orienté sur la sécurité routière. Comment faire pour que le contenu pédagogique contienne aussi un volet "bénéfices" de la marche ?</p>	<p>Le programme Permis Piéton est porté par la Gendarmerie nationale et la sécurité routière. Du coup, ce n'est pas forcément leur rôle et leur objectif de mettre en avant les avantages pour la santé de la marche (et de l'activité physique en général). Mais rien n'empêche que ce soit traité en parallèle par les équipes éducatives. On peut par exemple se rapprocher des USEP.</p>	Judicaël Potonnec (ADAV et CREM)